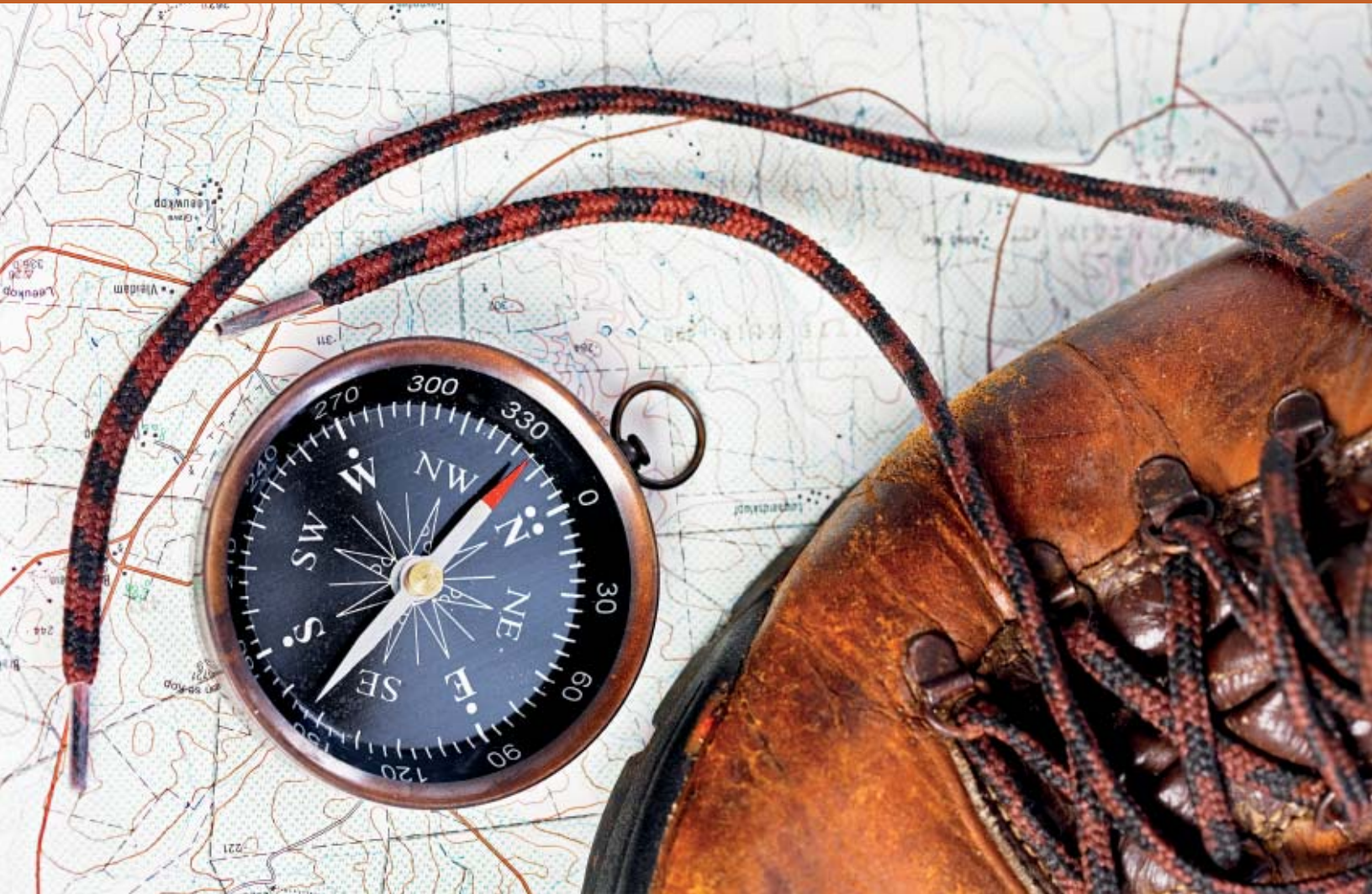


Au service de ses membres depuis plus de 40 ans!



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2014-2015



www.aemq.org

Historique :

Il y a 40 ans, l'Association des prospecteurs du Québec voyait le jour afin de stimuler des travaux d'exploration proprement québécois.

Bien des années plus tard, maintenant sous le nom de l'Association de l'exploration minière du Québec, tous les intervenants de la filière minière québécoise se rassemblent encore autour d'enjeux semblables et toujours aussi actuels.

Fondateurs :

M. Jean Descarreaux
M. Karl Glackmeyer
M. Clermont Lavoie

MISSION

L'Association de l'exploration minière du Québec a pour mission de promouvoir l'exploration durable et responsable des ressources minérales du Québec et leur contribution essentielle à l'économie québécoise.

VISION

La vision d'avenir de l'AEMQ est de devenir la référence en matière d'expertise et de développement responsable de l'exploration minière au Québec.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Serge Allard, Raymond Chabot Grant Thornton

Marc Boisvert, MDN inc

Jacques Bonneau, Consultant et investisseur

François Bouchard, Corporation Canadian Malartic

Philippe Cloutier, Ressources Cartier inc

Isabelle D'Amours, Consultante autonome

Sylvain Durocher, Ressources Québec

Robert Gagnon, Explolab

Renald Gauthier, Roche Ltée, Groupe-Conseil

Guy Gosselin, Mines Agnico-Eagle Ltée

Frank Mariage, Fasken Martineau

Louis Morin, Consultant relations aux investisseurs

Gino Roger, Exploration Midland

Mathieu Savard, Redevances aurifères Osisko

Régis Simard, Table Jamésienne de Concertation
minière

Officiers :

**Président du conseil
d'administration :**
Frank Mariage

Vice-Président :
Robert Gagnon

Trésorier du conseil :
Serge Allard

Permanence :

Directrice générale :
Valérie Fillion

Directeur de projets :
Alain Poirier

**Directrice des
communication et des
relations publiques :**
Marie-France Beaudry

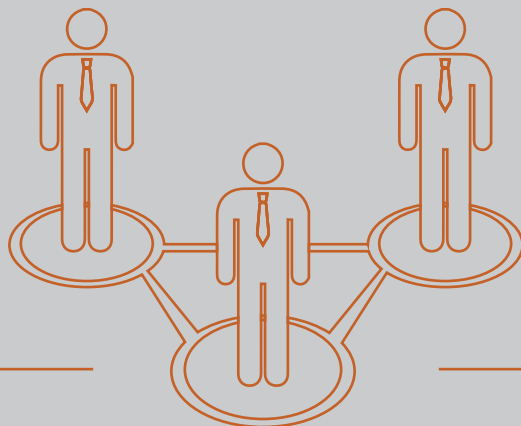
Adjointe administrative :
Marie-Pier Loiselle

Secrétaire :
Katy Larouche

L'AEMQ en quelques chiffres...

1687

Membres individuels



297

Membres corporatifs

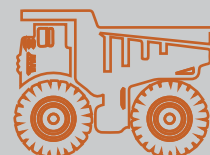


61

Exploration

10

Production



15

Forage

32

Géo-Services



13

Aéroporté

27

Génie-Conseil & Construction



17

Juridique & Financier

23

Association & OSBL



9

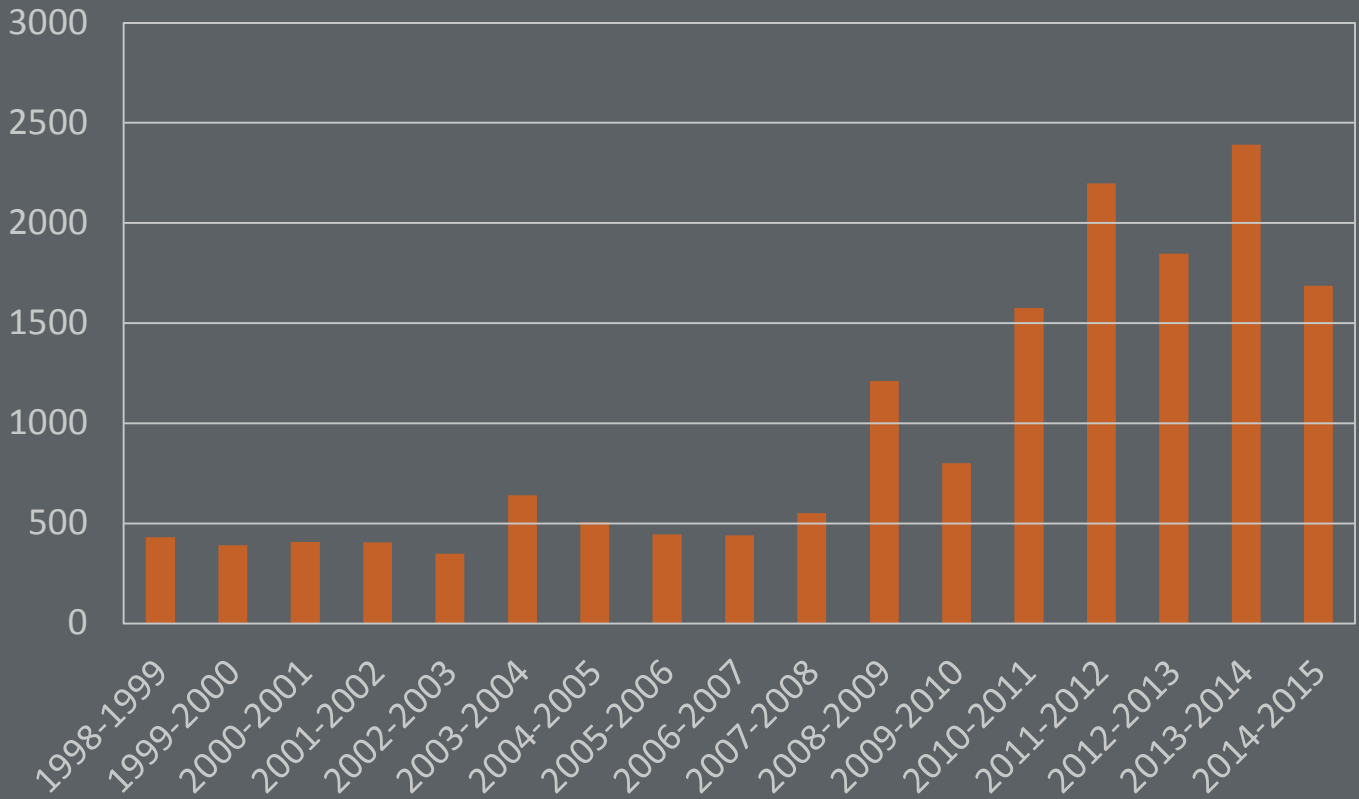
Laboratoires

*90

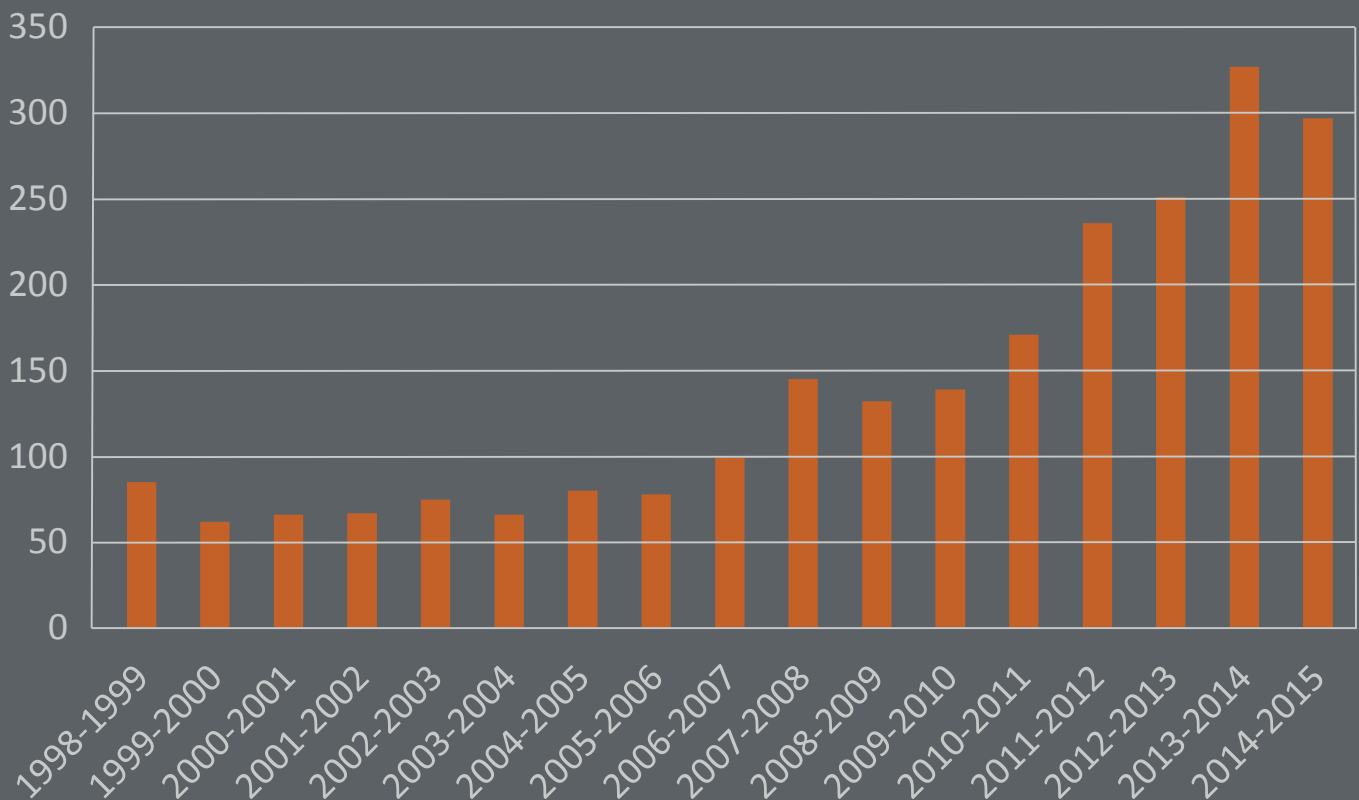


Fournisseurs de biens et de service pour l'industrie minière : Équipement minier, services professionnels, médicaux, environnementaux, communication, transport, informatique, télécommunication etc.

Variation des membres individuels



Variation des membres corporatifs





Bonjour,

Il va sans dire que l'état économique de notre secteur au cours des dernières années fut particulièrement désastreux. Nous avons été contraints d'évoluer en contre-plan d'un long cycle baissier, d'une crise de capitalisation qui perdure et dans une période où les facteurs d'attraction du Québec ont perdu de leur éclat. La ténacité des gens de notre industrie a également été mise à rude épreuve si on ajoute à ce contexte des charges réglementaires accrues, un encadrement environnemental parfois aléatoire, sans compter un débat public émotif. Tous ces facteurs réunis nuisent directement à nos efforts pour lever les capitaux sur les marchés internationaux, lesquels sont nécessaires à maintenir la durabilité de notre secteur.

Contribuer à l'avancement des principaux enjeux

Plus spécifiquement, à l'Association, nous venons de compléter une autre année caractérisée par un nombre élevé de consultations, de chantiers et de projets de loi de toute nature. Le projet de règlement d'application de la nouvelle Loi sur les

Mines, l'orientation du gouvernement en matière d'aménagement concernant la soustraction des territoires incompatibles avec l'activité minière, la réduction de 35 % de l'exigence des travaux pour une période de deux années, les modalités de l'avis aux propriétaires terriens et à la municipalité concernée pour les informer de la prise du claim et du début des travaux, le guide de consultation publique et le guide du comité de suivi ne sont que quelques-unes des dispositions et règlements qui devraient bientôt être connues.

Malgré le contexte des finances publiques, le gouvernement du Québec a tout de même réduit de 35 % l'exigence des travaux pour une période de deux années et reporté l'augmentation des frais de renouvellement pour les titres miniers à 2017. De plus tout comme dans le budget fédéral, le gouvernement du Québec a également proposé un crédit d'impôt de 15% sur les études environnementales et pour la consultation auprès des communautés autochtones.

Aussi, la publication récente d'un document d'information à l'intention des promoteurs portant sur les relations à établir avec les communautés autochtones est un pas en avant pour mieux encadrer les discussions avec les communautés. Nous sommes cependant en attente du dépôt de la politique de consultation avec ces communautés telle qu'inscrite dans la Loi sur les mines.

Enfin en cours d'année, nous avons déposé des mémoires auprès de nombreuses commissions parlementaires portant sur des enjeux affectant notre secteur dont celles portant sur la réforme de la fiscalité, le projet de loi sur les mesures de transparence dans l'industrie minière et la loi sur création de la Société du Plan Nord.

BAPE sur l'uranium

Nous avons également participé au débat sur le rapport du BAPE sur la filière uranifère au Québec. Dans ce dossier, nous avons publiquement dénoncé les conclusions de ce rapport. Le BAPE a clairement outrepassé son mandat. Sans preuve scientifique crédible pour soutenir ses recommandations, le BAPE a choisi d'attaquer sans retenue l'expertise mondialement reconnue de la CCSN. Plutôt que de proposer si requis, des améliorations à apporter à l'encadrement de la filière uranifère, le BAPE a fait le procès de toute l'industrie minière et a délibérément porté atteinte au développement économique du Québec. C'est pour cette raison que, lors de la Commission portant sur le Livre vert sur la Loi sur la Qualité de l'Environnement, nous avons attiré l'attention des parlementaires sur l'importance de réformer le BAPE et recentrer sa mission.

Bref, l'Association a été de tous les combats impliquant notre industrie et, une fois de plus, c'est porté à la défense des intérêts de ses membres et de l'ensemble de la filière minière.

En terminant, j'aimerais grandement remercier l'ensemble des membres du conseil d'administration de l'Association pour leur appui et pour la confiance manifestée tout au cours de l'année. Sans oublier le travail efficace et le soutien constant de notre directrice générale Valérie Fillion et de toute son équipe.



Chers membres de l'Association, il me fait plaisir de souligner quelques-uns des faits saillants des activités de votre Association au cours de la dernière année, et ce à quoi nous pouvons nous attendre pour l'année à venir.

Nous en sommes à la première année du plan stratégique qui vise à positionner notre Association comme leader incontournable du développement responsable de la ressource minérale du Québec. Nous avons, dans ce cadre, procédé à la mise en place d'une nouvelle gouvernance incluant la création de comités du conseil évaluant la performance tant des administrateurs que de la permanence, et visant à mieux assurer le fonctionnement de notre Association. Malgré le peu de temps écoulé depuis la mise en œuvre de ces changements, nous pouvons déjà constater les bénéfices de ce nouveau mode de fonctionnement.

La migration de votre congrès Xplor s'est avérée un succès en 2014 comme en témoignent les 1500 participants ciblés et les 175 exposants, dont 40 entreprises d'exploration.

Une initiative qui a débuté en novembre 2013, pilotée par la Chaire en Entrepreneuriat minier UQAT/UQAM, a pris forme dans la dernière année. Le projet de certification de nos pratiques a pour objectif de concevoir un système adapté à la réalité des entreprises d'exploration minière. L'objectif du projet est de rendre disponible aux entreprises d'exploration des normes qui permettront d'attester de la conformité de leurs pratiques selon les principes du développement durable. Des projets pilotes seront bientôt menés pour tester et ajuster ces normes. Nous croyons qu'en 2016, la Chaire sera en mesure de présenter ses résultats et donner une meilleure perspective de ce que cette accréditation impliquera pour notre industrie.

Je désire aussi souligner qu'en collaboration avec le Groupe MISA et le Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, nous avons pu réaliser un important projet de transfert technologique. Ce projet visait à mettre en place un recueil documentant les possibilités de transfert des méthodes du forage pétrolier vers le forage minier. Le rapport final de ce projet est maintenant disponible.

Au cours de la prochaine année, nous attendons des précisions du gouvernement concernant la conservation du patrimoine naturel du Plan Nord, visant la possibilité de soustraire 50 % du territoire situé au nord du 49^e parallèle à toute activité industrielle.

Aussi, cet automne se tiendra un important chantier sur l'acceptabilité sociale. Nous allons évidemment continuer de suivre de près l'engagement du gouvernement visant à alléger le fardeau administratif de nos entreprises tout en assurant un encadrement efficace.

En terminant, je souhaite remercier les administrateurs de l'Association pour leur support et leur appui ainsi que toute l'équipe de la permanence.

Enfin, un grand merci à vous pour votre support tout au long de l'année et votre précieuse collaboration.



Bonjour,

Le comité de vérification a examiné les principaux risques financiers auxquels l'Association s'expose et les mesures prises pour surveiller et contrôler ces risques. Notre vérification nous a permis de conclure que nos procédures sont adéquates et efficaces.

Lors de l'étude des états financiers se terminant le 30 juin 2015, nous avons remarqué que la présentation des données financières exigeait des précisions complémentaires. Le conseil précédent avait modifié la date de notre année financière pour se conformer aux règles des organisations à but non lucratif. Cependant, cela fait en sorte que certains montants perçus, par exemple, les frais de location de kiosques et les montants reçus dans le cadre de notre plan de partenariat ne peuvent apparaître aux états financiers. En effet, il s'agit de la manière de faire pour se conformer aux règles

comptables sur les OSBL qui font en sorte que ces revenus sont considérés comme des montants perçus d'avance, le service n'ayant pas encore été rendu.

En contrepartie, certaines des dépenses pour le congrès ne peuvent être, elles, considérées comme payées d'avance puisque le travail a été fait, causant ainsi un déséquilibre puisque nous nous retrouvons avec d'importantes sommes perçues d'avance. Nous avons donc modifié la présentation des états financiers pour mieux représenter la situation et favoriser une meilleure compréhension de la situation.

Dans ce contexte, l'Association a connu un déficit de 54 161\$ pour son exercice financier 2014-2015. Le manque à gagner s'explique par une participation moins importante que prévu au congrès Xplor. Également, en tenant compte des frais payés d'avance pour le congrès annuel, le déficit devient plutôt un surplus de 32 886\$, mais en se conformant aux règles comptables cela se traduit un déficit qui apparaît aux états financiers. L'objectif des autres sources de revenus du congrès et des cotisations ont été rencontrés. Globalement les dépenses sont bien contrôlées et les ressources de l'Association bien répartie.

Malgré le contexte économique difficile, l'Association poursuit, pour l'année à venir, l'objectif de compléter l'année financière en équilibre. Le conseil d'administration continu de surveiller de près l'évolution des dépenses de l'Association et doit regarder l'ensemble des aspects reliés aux revenus et à mettre en place de nouvelles sources de financement, avec comme objectif de se donner une réserve raisonnablement plus importante qu'à l'heure actuelle. Le deuxième objectif étant d'assurer et de développer des services de qualités pour les membres de l'Association.